

Février 2023

Cette lettre de veille signale des publications récentes traitant de l'évolution des mondes agricoles, comportements alimentaires, ruralités et territoires, modes de vie, réseaux sociaux, opinions et représentations, actions collectives, etc. Les textes sont aussi à retrouver sur le blog de veille du CEP <https://www.veillecep.fr>.

Florent Bidaud, Chargé de mission Veille sociale, Bureau de la veille

Agriculture numérique, outils d'aide à la décision et promesses d'écologisation des pratiques



Dans des interventions et publications récentes, plusieurs chercheurs en sciences sociales s'interrogent sur les usages du numérique pour faciliter les transitions agro-écologiques. Tout d'abord, le géographe T. Martin et l'économiste E. Schnebelin (Inrae) analysent les discours qui accompagnent la diffusion de ces innovations. Leurs résultats ont été présentés dans le séminaire « [Critique de l'intelligence artificielle](#) ». Selon eux, l'agriculture numérique est [une « promesse technoscientifique »](#) parmi d'autres, cherchant à relégitimer un productivisme fortement mis en cause pour ses impacts environnementaux et ses effets de « dépendance » des agriculteurs aux intrants, aux fournisseurs, etc. (voir à ce sujet un débat sur [France Culture](#) et [un précédent billet](#)). Les discours dominants agencent différentes composantes : inquiétudes concernant l'avenir, diagnostics sur la compétition internationale, crédibilisation par des alliances avec les acteurs du secteur agricole, etc.

De son côté, C. Heimstädt (Mines Paris, PSL) s'intéresse, dans sa thèse, à la [trajectoire d'une start-up allemande](#) qui a développé un outil d'aide à la décision (OAD) sur *smartphone* pour le diagnostic de santé des plantes. Le sociologue montre comment, partant d'une ambition écologique forte (conseil sur les alternatives aux pesticides), [le projet s'est réajusté au fil des étapes](#) de conception, de levée de fonds, de prototypage et d'industrialisation, explorant un nombre de plus en plus limité de pistes pour réussir le changement d'échelle et « extraire une rente ». Le réseau sociotechnique qui soutenait l'entreprise s'est lui aussi modifié, ainsi que le positionnement sur le marché des produits phytosanitaires, de telle sorte que l'application a finalement été mise au service de grossistes en pesticides en Inde. L'auteur suggère alors que l'innovation promue par le capital-risque tend en général à rejoindre le giron des groupes d'agrofournitures.

Enfin, E. Schnebelin a enquêté sur les trajectoires d'écologisation des exploitations en grandes cultures et en viticulture en Occitanie. [Sa thèse](#) montre notamment que les usages de ces technologies numériques sont principalement tournés vers une « industrialisation » plus poussée de la production (sous-traitance, contrôle des salariés), vers l'intégration dans les chaînes de valeur et la conformité à des réglementations (traçabilité). Ils n'accompagnent que marginalement des changements systémiques. Dans une conférence centrée sur [les agriculteurs en production biologique](#), l'auteure précise pourquoi ceux-ci utilisent peu les technologies de précision, sans être rétifs au numérique en général, puisqu'ils utilisent largement les opportunités offertes par les réseaux sociaux, par exemple pour la commercialisation. Pour eux, les technologies de précision sont moins adaptées à leurs pratiques car ciblées sur l'optimisation des intrants utilisés en agriculture conventionnelle. Elles trouvent en revanche leur place sur de grandes exploitations qui se convertissent au bio.

Sources : Séminaire « Critique de l'intelligence artificielle »

<https://www.youtube.com/watch?v=qJJUzMKANcA>

Environmental Science & Policy

<https://doi.org/10.1016/j.envsci.2022.12.014>

Séminaire Metabio (Inrae)

<https://www.youtube.com/watch?v=zX5aKZwZgtg>

Véganisme, ascèse et changements de régime alimentaire

Dans un article d'*Études rurales*, le sociologue S. Mouret (Inrae) étudie les transformations de soi impliquées par la végétalisation intégrale de l'alimentation. Il compare un engagement d'inspiration végétarienne, observé en Écosse auprès de la Vegan Society, à celui associé au mouvement animalitaire en France, avec des entretiens avec des sympathisants de L214 et AVF. Il insiste sur le travail moral pratiqué par ces personnes et sur leur ascèse : pour elles, « devenir végane est notamment une manière d'accroître la cohérence et l'exigence de leur engagement pour les animaux ». Leurs parcours comportent bien des sacrifices, notamment dans la sphère des relations sociales (famille, amitiés, travail). Allant de l'aversion à l'indifférence, le dégoût de la viande se construit et requiert un effort de détachement. Inversement, l'appétit pour les nourritures végétales doit être « cultivé », même si certains se cantonnent à une alimentation simplifiée et fonctionnelle. La place du plaisir dans la cuisine semble plus développée dans le cas écossais, tandis que les militants français, centrés sur la dénonciation de la violence envers les animaux, considèrent cette dimension comme secondaire. Enfin, l'auteur met en évidence des compromis et des moments de relâchement (lors de repas avec des amis), ainsi que des renoncements, notamment pour raisons de santé, entraînant « une forme plus radicale de recomposition identitaire ».

Source : *Études rurales* <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.29934>

Artificialisation des terres et compensation écologique

Pour réguler l'artificialisation des terres (espaces naturels, agricoles et forestiers), le droit de l'environnement soumet certains projets à l'application de la démarche « Éviter, Réduire, Compenser », bien connue en aménagement territorial. S. Barral (Inrae) et F. Guillet (MNH) ont mené une recherche sur l'application de cette démarche dans les zones périurbaines de six régions françaises. Les Conservatoires d'espaces naturels, les SAFER ou encore des cabinets privés se sont positionnés comme intermédiaires entre les aménageurs et les propriétaires. Ces organisations offrent des services pour le repérage et la mobilisation de terres accueillant des mesures de compensation. Mais elles défendent simultanément d'autres intérêts : par exemple, les organisations agricoles cherchent aussi à maintenir l'affectation des zones les plus productives. Dans certains cas, les collectivités locales disposent de parcelles, souvent non constructibles, servant de « réserve » de compensation, mais avec un faible gain écologique. Si plusieurs configurations se dégagent, ces régulations combinant obligations environnementales et mécanismes de marché (achats de terres, contractualisation) n'ont dans l'ensemble qu'une « capacité limitée à préserver les surfaces agricoles et naturelles », en l'absence de volonté forte des élus locaux.

Source : *Land Use Policy* <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2023.106545>

Défendre un mode d'information contesté : les bandeaux sanitaires en nutrition

Depuis 2007, des messages en bas des publicités alimentaires incitent les consommateurs à « manger au moins cinq fruits et légumes par jour » ou à « éviter de grignoter entre les repas ». Un article de C. Boubal (Sciences Po) revient sur la mise en place de cette obligation d'information nutritionnelle. Les bandeaux sanitaires ont fait l'objet de critiques convergentes de la part d'acteurs politiques, d'experts, etc., qui soulignent leur manque d'impact. Mais, pour un réseau d'acteurs en santé publique et en nutrition (ministère de la Santé, Anses, INPES-Santé Publique France), ils constituent une ressource pour « revendiquer une place dans les politiques de santé », défendre une expertise et « gagner du terrain sur les intérêts industriels ». Pour l'auteure, leur maintien s'explique alors non par un effet d'inertie, mais par les dynamiques de l'action publique et de la compétition entre administrations.

Source : *Gouvernement et action publique* <https://doi.org/10.3917/gap.224.0053>

Cinquante ans de biorégionalisme

Le biorégionalisme est un courant de pensée apparu aux États-Unis, d'inspiration anarchiste. Il promeut le retour à la terre (*Back-to-the-Land*), la transition vers des alternatives localisées basées sur des unités territoriales naturelles (biorégions) et l'expérimentation de formes d'auto-gouvernement adaptées. P. Stuppia (université Paris 1) retrace ses origines, son passage dans le *mainstream* universitaire et écologiste à partir des années 1990, et les soupçons de connivence avec l'extrême-droite identitaire. Il en présente deux réalisations liées à la restauration d'écosystèmes forestiers.

Source : *Développement durable & territoires* <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.21572>